



## LES MOLLETS AIGUISES

### COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

MERCREDI 6 FEVRIER 2019

A LA MAISON DES ASSOCIATIONS DE SAINT PRIEST

PRESENTS : Annie Drevon, Gérard Drevon, Annick Torre, Jacques Pernier, Jean Marie Monsimier, Marie France Le Goaziou, Roseline Viret, Jean Claude Luquain, Marcel Defaix, Bizouarne Jean Claude.

Gérard Drevon présente l'ordre du jour et M.F. Le Goaziou accepte le secrétariat de séance.

### ORDRE DU JOUR

- Election du Bureau :
  - Mise au point sur le renouvellement annuel par tiers (?)
  - Augmentation de la fréquence des réunions du CA, du bureau ou introduction officielle de nouvelles méthodes de travail alternatives (mail, chat, etc.)
- Petites affaires courantes :
  - Responsable relation MAIF.
  - Attribution des comptes mails : president@, etc.
  - Lieu de dépôt des documents papiers de l'association.
  - Conditions du maintien et rôle du site web dans la gestion.
  - Nomination d'un nouveau responsable des cartes ? Demander à Yves s'il continue ?
  - Dépôt des fiches d'inscription-modèle sur le site.
- Commission randonnées (?) :
  - Approbation et cadrage des essais : pour changer de jour, faire deux randonnées par semaine (un jour différent pour chaque niveau), .....
- Elaboration d'une liste des tâches de fond à mener dans l'année en cours :
  - Information sur les cartes, le GPS et techniques associées (Commission randonnées)

### Questions concernant les Statuts et le bureau

\*Pour être en cohérence avec le texte des statuts qui prévoit article 4 un nombre impair de membres alors que nous sommes 10, nous décidons à l'unanimité d'ajouter « au mieux ».

\*Jacques se chargera de faire la modification, et quand il aura l'aval du CA, d'envoyer à la préfecture via le site interne, les nouveaux statuts.

\*Une discussion autour du renouvellement par tiers des membres du CA s'engage. Chaque année montre qu'il est difficile d'avoir des nouvelles personnes. Pour le prochain CA, nous demanderons un candidat pour avoir un onzième. Certains membres du CA peuvent aussi démissionner pour diverses raisons avant la fin de leur mandat, et cela favorisera le renouvellement des membres du C.A.

Cette question pourra être reprise dans le règlement intérieur ultérieurement si nécessaire.

\*Le travail de la secrétaire est précisé : la secrétaire fait un compte rendu provisoire qui est soumis aux membres du C.A., lesquels y apportent leurs éventuelles modifications. Ensuite, elle le soumet au Président qui permet sa diffusion sur le site après avoir validé ou pas ces modifications.

*\*Le CA procède ensuite à la nomination des membres du bureau.*

*Jean Marie Monsimier est pressenti pour la présidence et donne son aval.*

*Marie France Le Goaziou accepte le secrétariat et Annick Torre sera secrétaire adjointe.*

*Roseline Viret garde la trésorerie et Annie Drevon sera trésorière adjointe.*

*Jacques Pernier est promu vice-président.*

Gérard Drevon sera le référent du site. Cette fonction est indispensable au bon fonctionnement du site informatique.

Jean Claude Luquain, Marcel Defaix et Jean Claude Bizouarne font le lien avec les groupes de randonnées

Donc chacun a une tâche dans le CA !

*Petites affaires courantes*

\*Jean Claude s'occupera des relations avec la MAIF.

\*Il existe un carton d'archives de topos qui sont à inventorier et à trier. Jacques est chargé de faire cet inventaire et de compléter la liste existante éventuellement.

\*La liste des cartes déjà sur le site va être rediffusée à l'ensemble des membres (Gérard)

\*Roseline continue à s'occuper des annuaires papier et met à jour les adresses sur le site.

\*Jean Marie ira à la banque pour avoir la signature sur le compte.

\*Le courrier postal sera redirigé vers Marie France, et le courriel sur l'adresse président vers Jean Marie.

\*Les documents transmis par Geneviève vont être examinés par Jean Marie qui les répartira en fonction des rôles de chacun. Ils pourront ensuite être stockés dans un casier à la maison des associations.

\*Concernant les nouvelles demandes d'adhésion aux mollets aiguisés, des fiches d'inscription sont sur le site (et ont déjà été utilisées par un demandeur).

C'est le Président qui gère ces demandes et répond au demandeur.

En général, dans un premier temps, on propose 2 ou 3 randonnées pour une prise de contact, avant de décider de part et d'autre l'approbation de l'adhésion définitive.

### **Compte rendu de la réunion de la commission randonnée**

\*Un calendrier a été établi pour les groupes 1A et 1B jusqu'à fin Juin.

\*Quelque fois, la randonnée sera complètement différente et il sera nécessaire de se mettre sur le parking à des endroits différents.

\*Quelquefois le point de départ sera commun, mais les randonnées différentes.

\*L'heure reste la même pour les deux groupes.

\*Un essai de randonnée le mardi sera fait la semaine de l'Ascension.

\*Le groupe randonnée douce ne peut pas changer de jour. Il fera son programme prochainement.

\*Il est proposé une rencontre estivale le 4 juillet.

Les groupes 1B et 1A font une randonnée à la journée dans le Pilat et terminent la journée au restaurant de la Jasserie.

Les journées étant longues, un repas à 19h fera repartir vers 20h30/ 21h et rentrer vers 22h.

Les membres de la randonnée douce peuvent se joindre à ce repas en partant avec deux chauffeurs volontaires en début d'après-midi, et effectuer une petite balade autour de la Jasserie et puis participer au repas avec les deux autres groupes.

Ce « programme » sera diffusé pour voir combien de personnes sont intéressées par ce repas du soir dans le Pilat, autour d'une balade.

\*Certaines personnes voudraient apprendre à utiliser les GPS et à lire les cartes. La commission randonnée proposera « une randonnée pédagogique » pour utiliser ces outils sur un parcours.

### Points divers

\*Il y aura trois réunions du C.A. dans l'année : une en mars avant le programme de printemps-été ; une en septembre avant le programme automne-hiver et un fin novembre pour préparer l'A.G .

\*Entre 2 réunions de bureau concernant les petites questions, nous fonctionnerons par mails. Cette méthode implique la nécessité que chacun examine son courrier et qu'il y réponde. Ceci afin d'éviter les réunions multiples.

La personne du CA qui pose une question aux membres du C.A. donne 10 jours à ses membres pour répondre, avec une relance à 5 jours. Les personnes qui ne répondent pas sont considérées comme d'accord !

\*Une personne retraitée habitant le quartier Berliet a rempli une fiche pour adhérer. Gérard va l'inviter à venir randonner 2 à 3 fois à partir de mi- mars pour que le groupe fasse sa connaissance et réciproquement.

\*Concernant les indemnités kilométriques, elles restent fixées à 0,30 euros/km. Elles seront publiées chaque semestre et susceptibles d'être réévaluées en fonction de l'évolution du prix du carburant. Pour info, à ce jour, pour ces frais nous sommes plutôt en dessous des tarifs pratiqués par les autres clubs !

### L'ordre du jour étant épuisé, le CA décide d'anticiper la réflexion autour de la journée festive de décembre 2019 et des séjours 2020.

\*La journée festive est fixée au jeudi 12 décembre 2019.

Gérard Drevon propose le repas au restaurant de Fourvière, restaurant repris par la fondation d'Auteuil. Ce restaurant est facilement accessible par le funiculaire de Fourvière. (Gérard s'occupe de la faisabilité de cette proposition)

Pour les marcheurs, une randonnée sur les pentes sera possible et la visite d'une exposition aussi (à préciser).

Plusieurs idées à creuser pour les séjours:

\*Pour le séjour de Juin 2020

-le Vercors : Fond d'Urle (Marie France)

-Le Limousin ?

-les Ardennes (Annick)

-la Creuse (à voir avec Pierrot)

-le Jura Nord (Roseline, Jacques)

\*Pour le séjour de septembre 2020

-La Bérarde (Marie France)

-Bourg d'Oisans ?

**LE PROCHAIN CA EST FIXE**  
**AU MARDI 17 SEPTEMBRE 2019**  
**14H**  
**Maison des associations**

Voici les redirections de courrier mises en place

De : <a href="mailto:president@mollets-aiguis.es.fr">president@mollets-aiguis.es.fr</a>	vers : <a href="mailto:jeanmarie.monsimier@orange.fr">jeanmarie.monsimier@orange.fr</a>
De : <a href="mailto:contact@mollets-aiguis.es.fr">contact@mollets-aiguis.es.fr</a>	vers : <a href="mailto:jeanmarie.monsimier@orange.fr">jeanmarie.monsimier@orange.fr</a>
De : <a href="mailto:secretariat@mollets-aiguis.es.fr">secretariat@mollets-aiguis.es.fr</a>	vers : <a href="mailto:annick.torre@gmail.com">annick.torre@gmail.com</a>
De : <a href="mailto:secretariat@mollets-aiguis.es.fr">secretariat@mollets-aiguis.es.fr</a>	vers : <a href="mailto:mfg.legoaziou@wanadoo.fr">mfg.legoaziou@wanadoo.fr</a>
De : <a href="mailto:tresorier@mollets-aiguis.es.fr">tresorier@mollets-aiguis.es.fr</a>	vers : <a href="mailto:roseline.viret@free.fr">roseline.viret@free.fr</a>
De : <a href="mailto:tresorier@mollets-aiguis.es.fr">tresorier@mollets-aiguis.es.fr</a>	vers : <a href="mailto:annie.drevon@gmail.com">annie.drevon@gmail.com</a>